

Données 2024 relatives aux violences sexistes et sexuelles dans la Vienne

Observatoire des Violences sexistes et
sexuelles de Nouvelle-Aquitaine



Observatoire des violences
sexistes et sexuelles
de Nouvelle-Aquitaine



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**





Volet 1: Les forces de sécurité intérieure



Présentation du département



438 688 habitants

63 habitants/ Km²

40% population urbaine

265 communes dont 4% de communes urbaines

6 QPV*

0 QRR**

5 points d'accueil de la Police Nationale

24 points d'accueil de la Gendarmerie Nationale

Sources (cartographie et statistiques): SSMSI, Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2024, édition juillet 2025; INSEE, recensement de la population 2022

* QPV = Quartier Prioritaire de la Ville

** QRR = Quartiers de Reconquête Républicaine

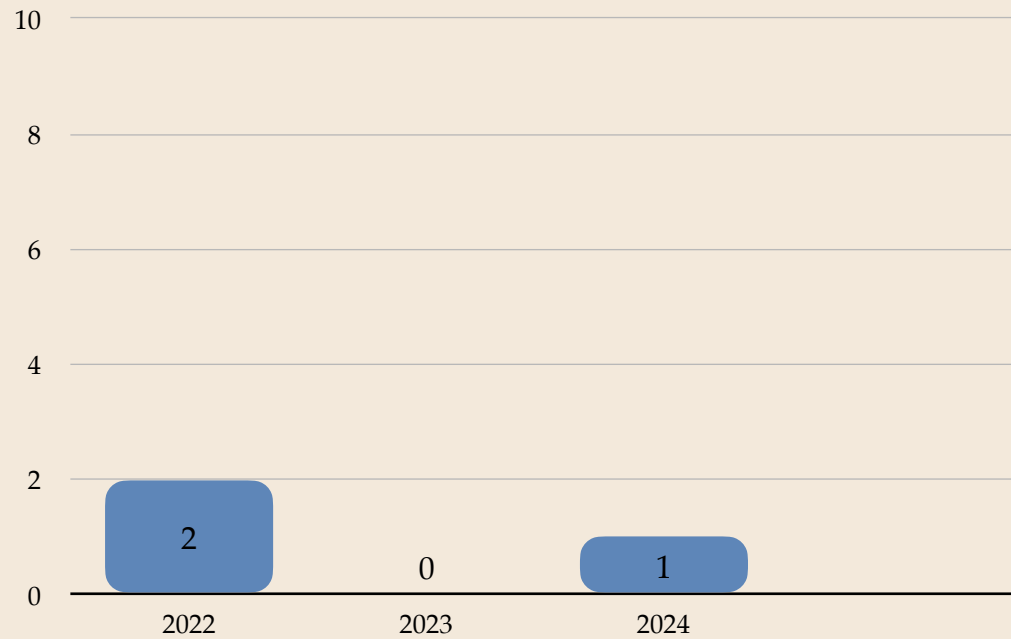


Chapitre 1: Les données issues de la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine



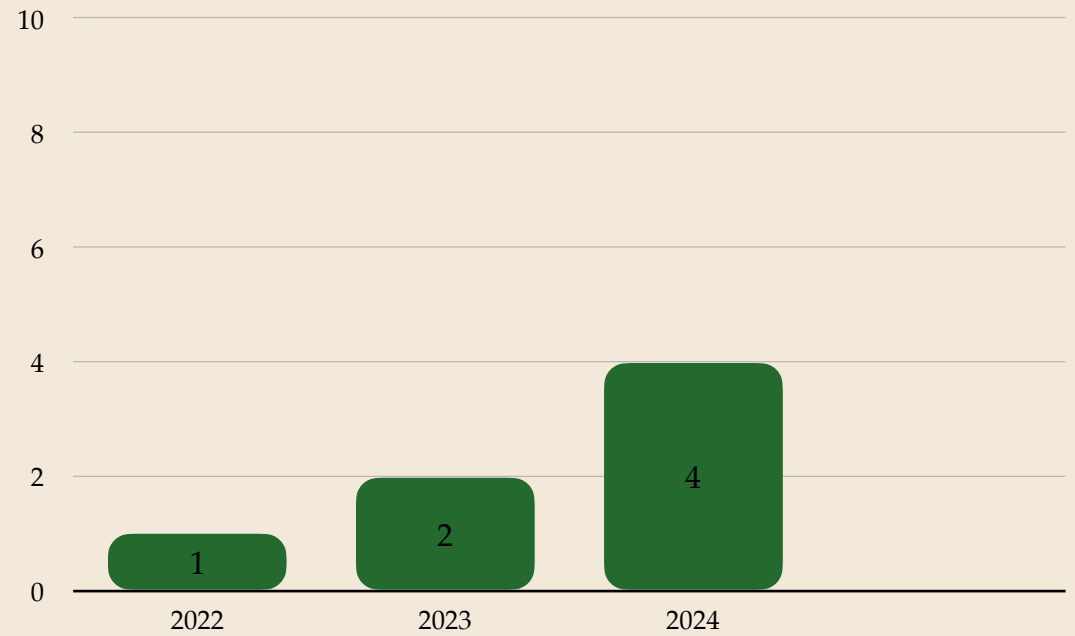
Section 1: Les homicides et tentatives d'homicides dans le cadre conjugal

Évolution du nombre d'homicides avec circonstance aggravante de conjugalité



■ Nombre d'homicides avec circonstance aggravante de conjugalité

Évolution du nombre de tentatives d'homicides avec circonstance aggravante de conjugalité

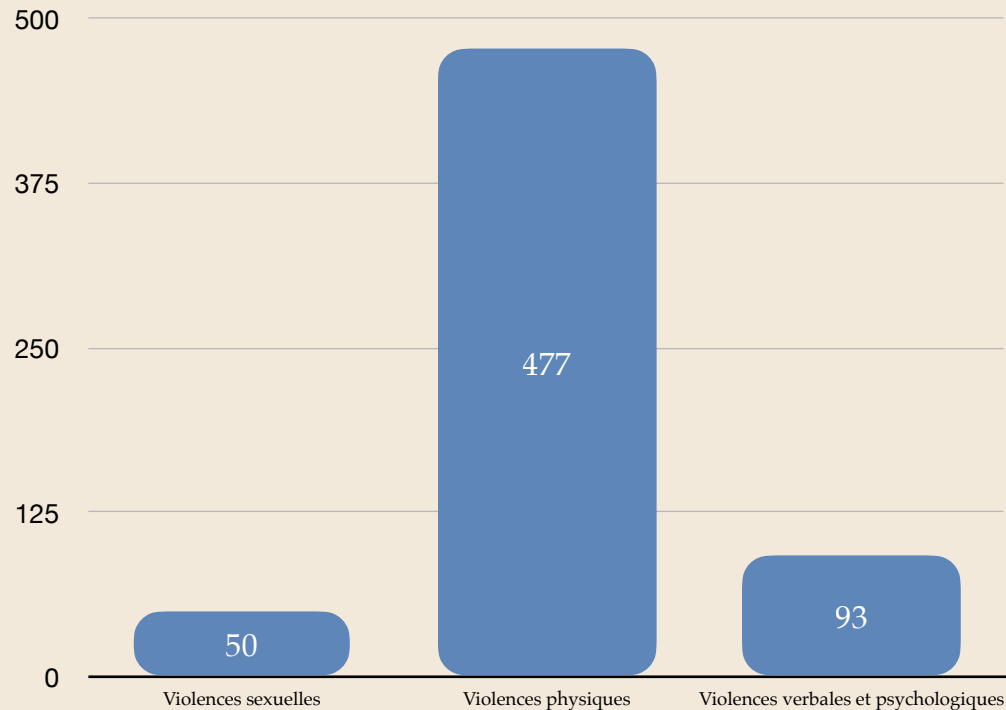


■ Nombre de tentatives d'homicides avec circonstances aggravantes de conjugalité

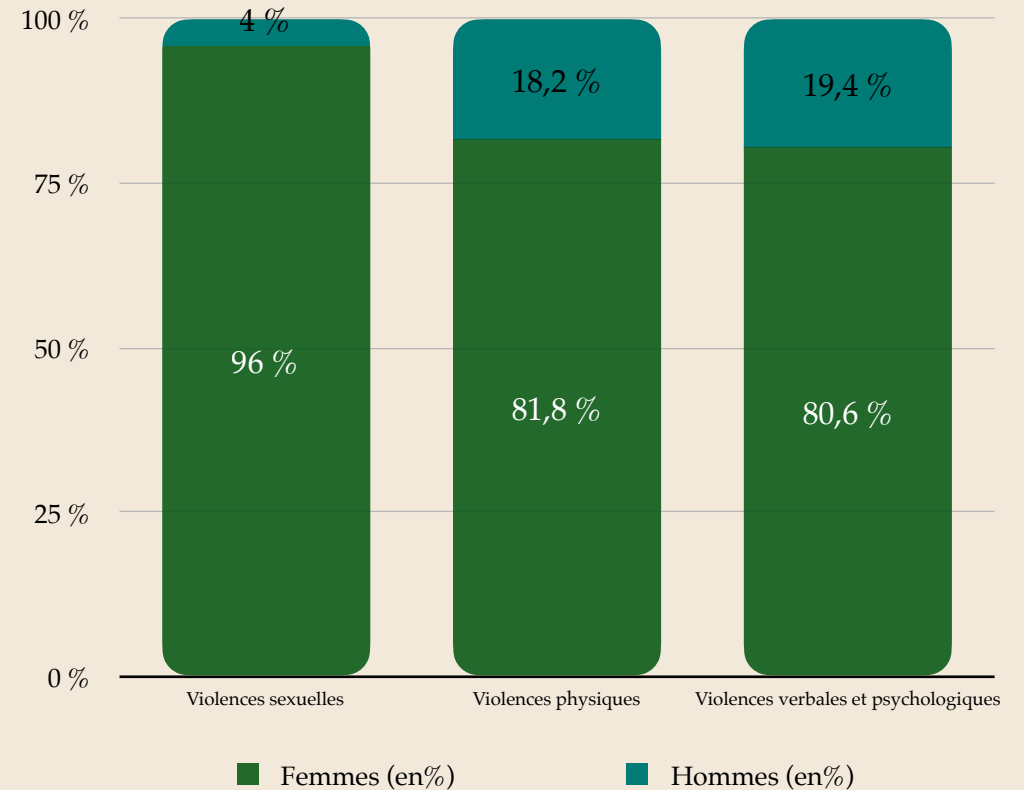


Section 2 : Les violences au sein du couple en 2024

Nombre total de victimes enregistrées par indicateur



Répartition victimes Femmes / Hommes par indicateurs

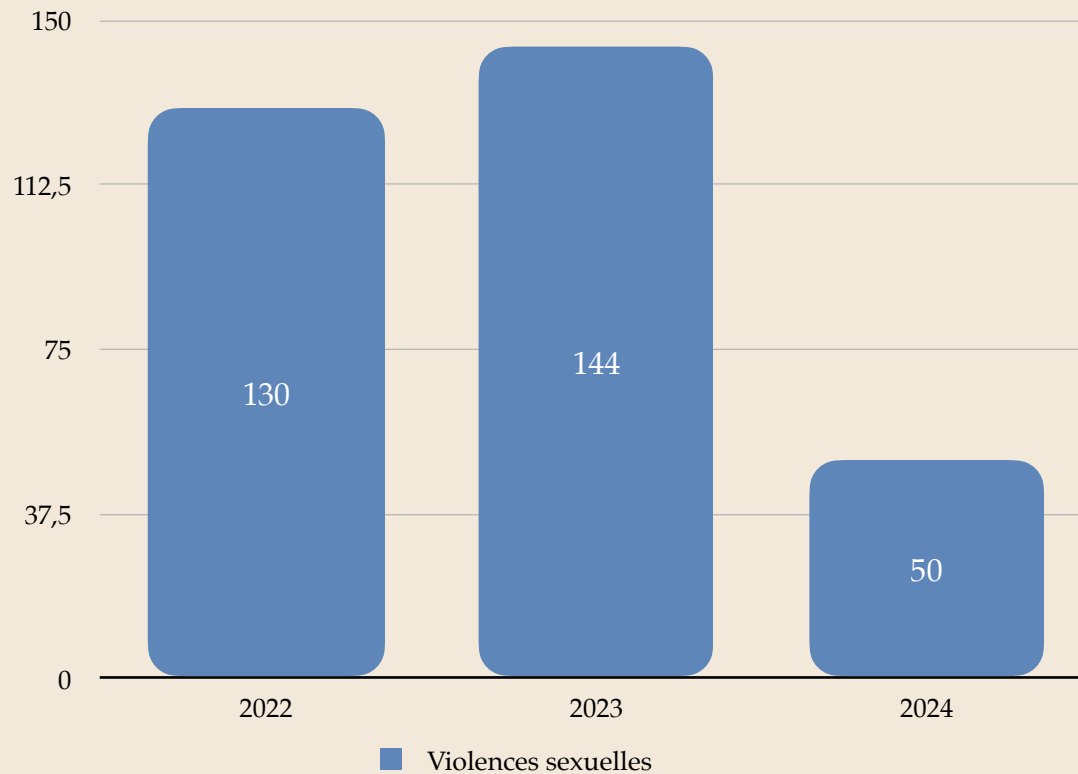


Pour les trois indicateurs considérés, il convient de noter une surreprésentation des femmes parmi les victimes. Il convient donc de lire ces chiffres de la façon suivante : parmi les 50 victimes de violences sexuelles enregistrées, 96% d'entre elles étaient des femmes.

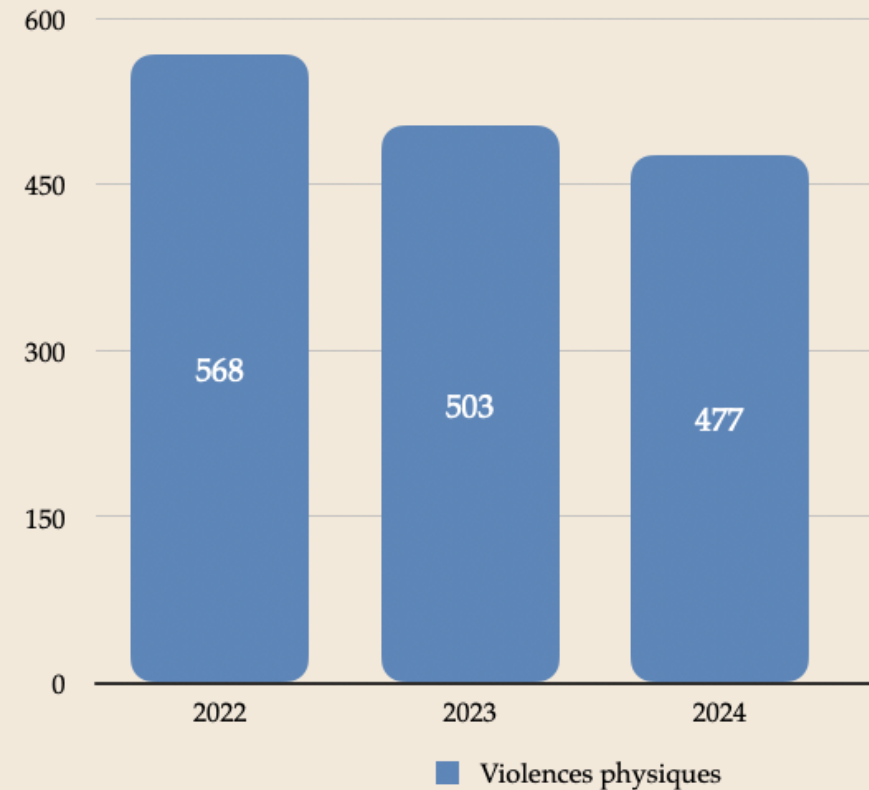


Section 2.1 : Évolution des violences au sein du couple par indicateur

Évolution du nombre de faits de violences sexuelles enregistrés au sein du couple



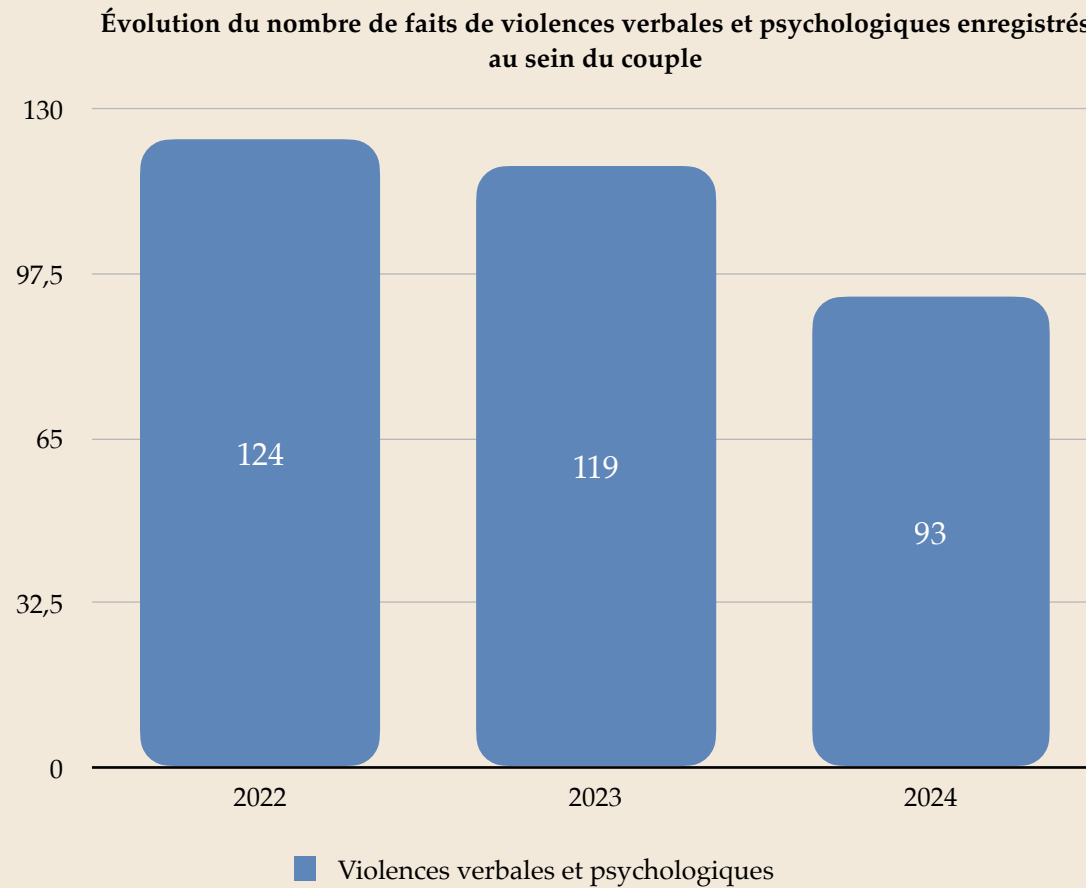
Évolution du nombre de faits de violences physiques enregistrés au sein du couple



Pour les deux indicateurs ci-dessus, une baisse du nombre de faits peut-être constatée. Ainsi, sur une antériorité de 3 ans, le nombre de faits de violences sexuelles enregistrés au sein du couple a **diminué de plus de 61%**. Pour ce qui est des violences physiques, la **diminution entre 2023 et 2024 est de l'ordre de 16 %**.



Section 2.1 : Évolution des violences au sein du couple par indicateur

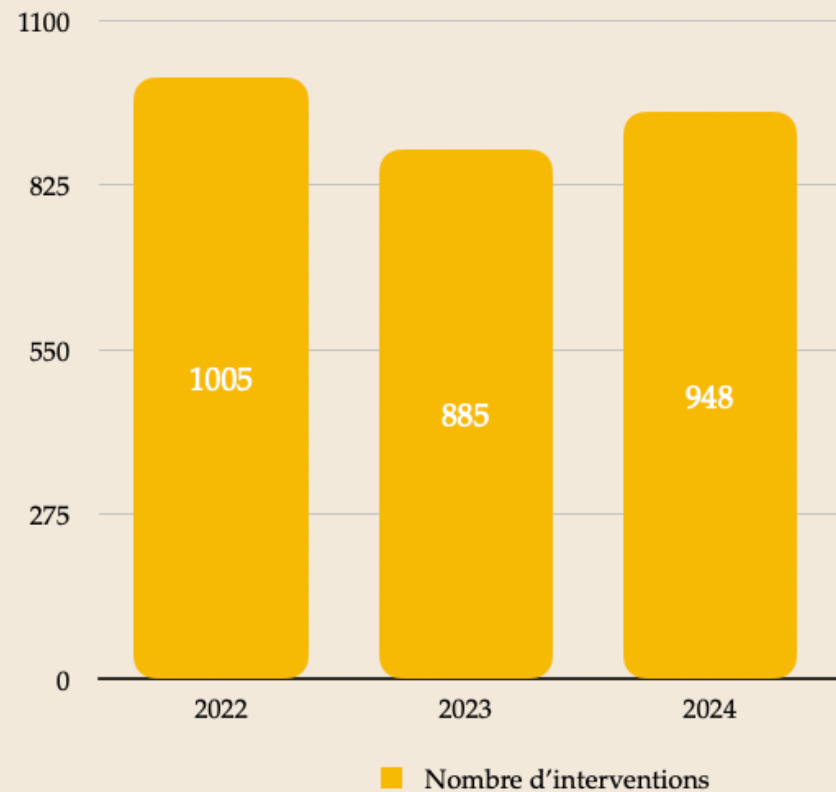


Concernant les violences verbales et psychologiques, sur une période allant de 2022 à 2024, le nombre de faits enregistrés a connu une **diminution de 25%**.



Section 3 : Les interventions

Évolution du nombre d'interventions pour des faits de violences au sein du couple

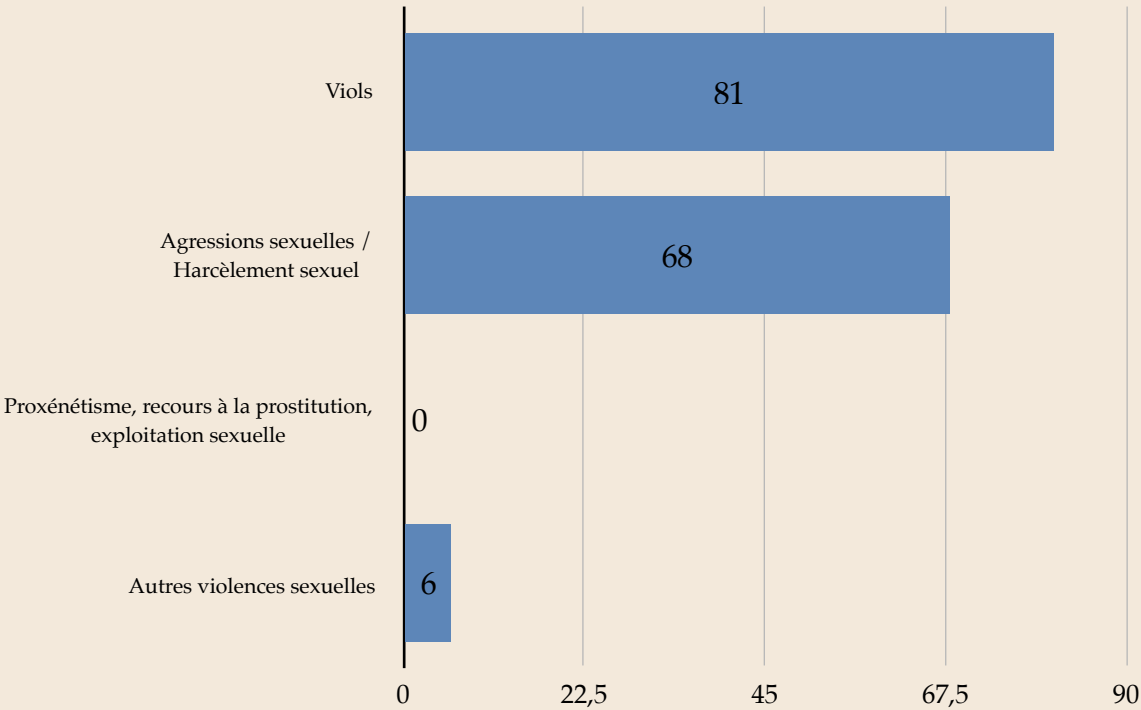


En trois ans, le nombre d'interventions pour des faits de violences au sein du couple a connu une **diminution de plus de 5%**.

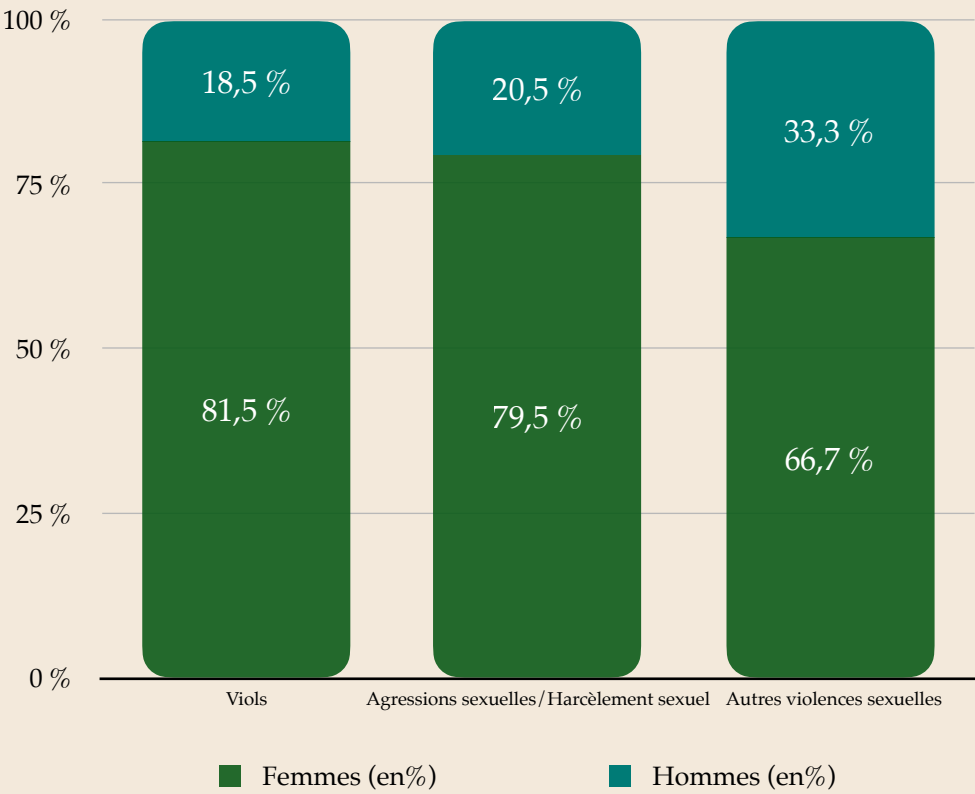


Section 4 : Les violences sexuelles

Nombre de faits de violences sexuelles enregistrées dans la Vienne en 2024



Proportions de femmes et d'hommes victimes par indicateur en 2024

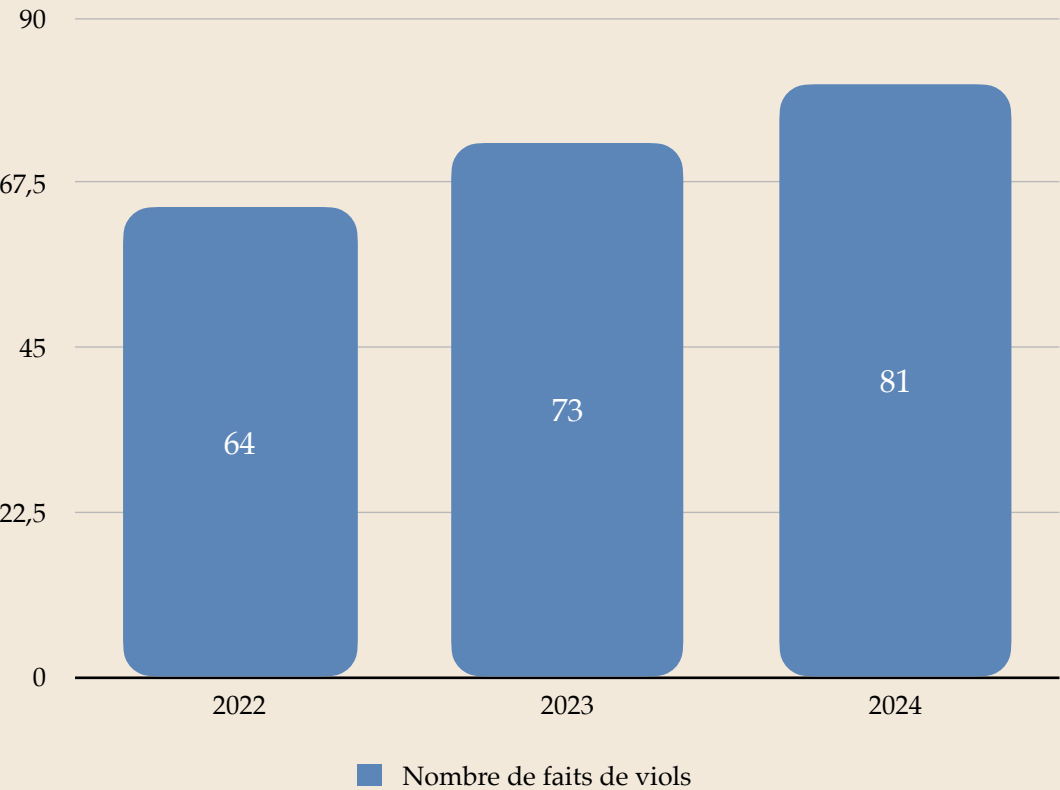


Comme en matière de violences sexuelles commises dans le cadre conjugal, les femmes sont surreprésentées parmi les victimes de violences sexuelles hors du cadre conjugal

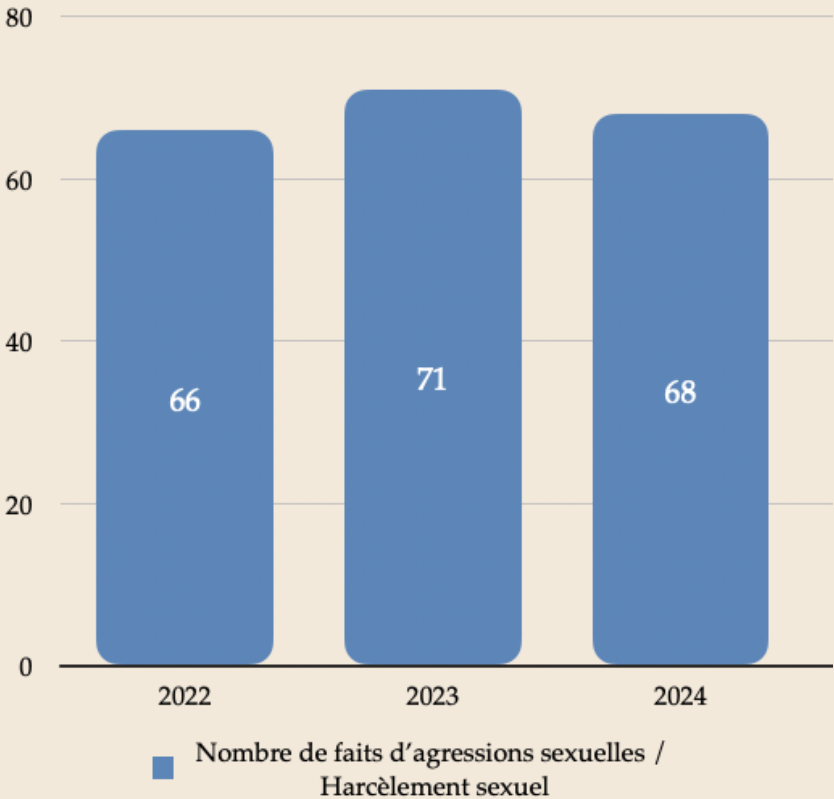


Section 4.1 : Les violences sexuelles - Évolution

Évolution du nombre de faits de viols dans le département de la Vienne



Évolution du nombre de faits d’agressions sexuelles / Harcèlement sexuel dans le département de la Vienne

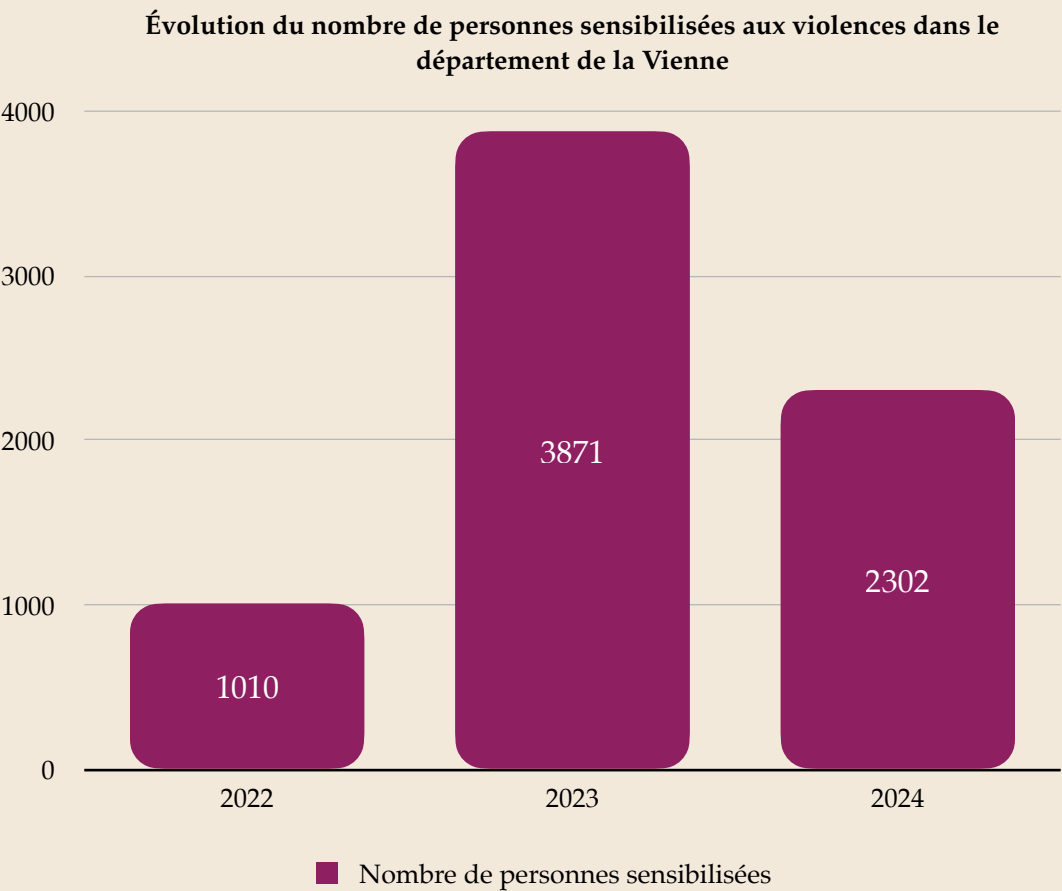


Sur une antériorité de 3 ans, l’augmentation du nombre de faits de viols est de l’ordre de 26%

Le nombre de faits d’agressions sexuelles / harcèlement sexuel augmente lui d’environ 3%.



Section 5 : La prévention



En trois ans le nombre de personnes sensibilisées a augmenté pour atteindre plus de **2300 personnes sensibilisées en 2024**. Ce chiffre est toutefois en baisse entre 2023 et 2024 (-40,53%)

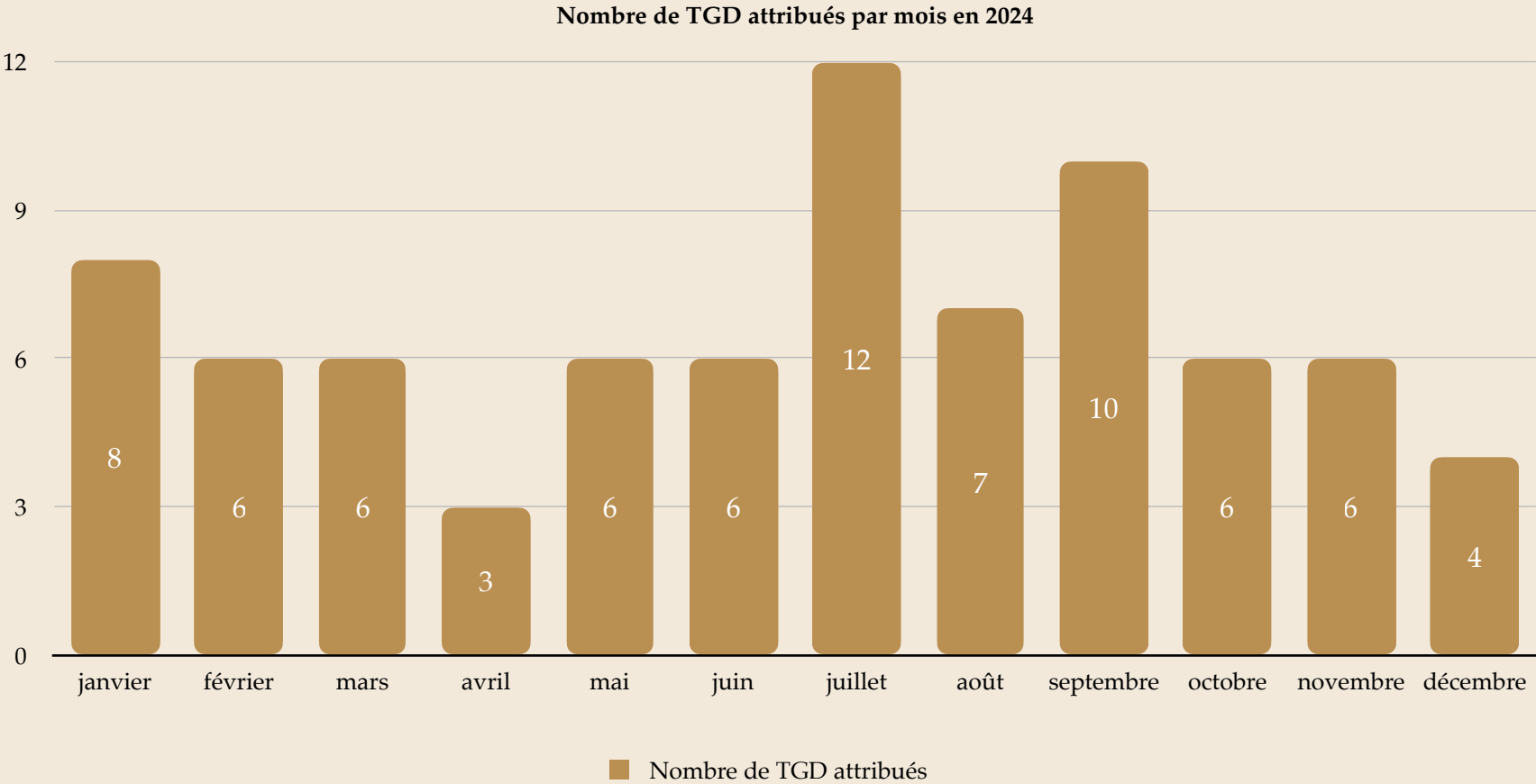


Volet 2 : Les associations



Chapitre 1 : Données issues du PRISM / ADSEA

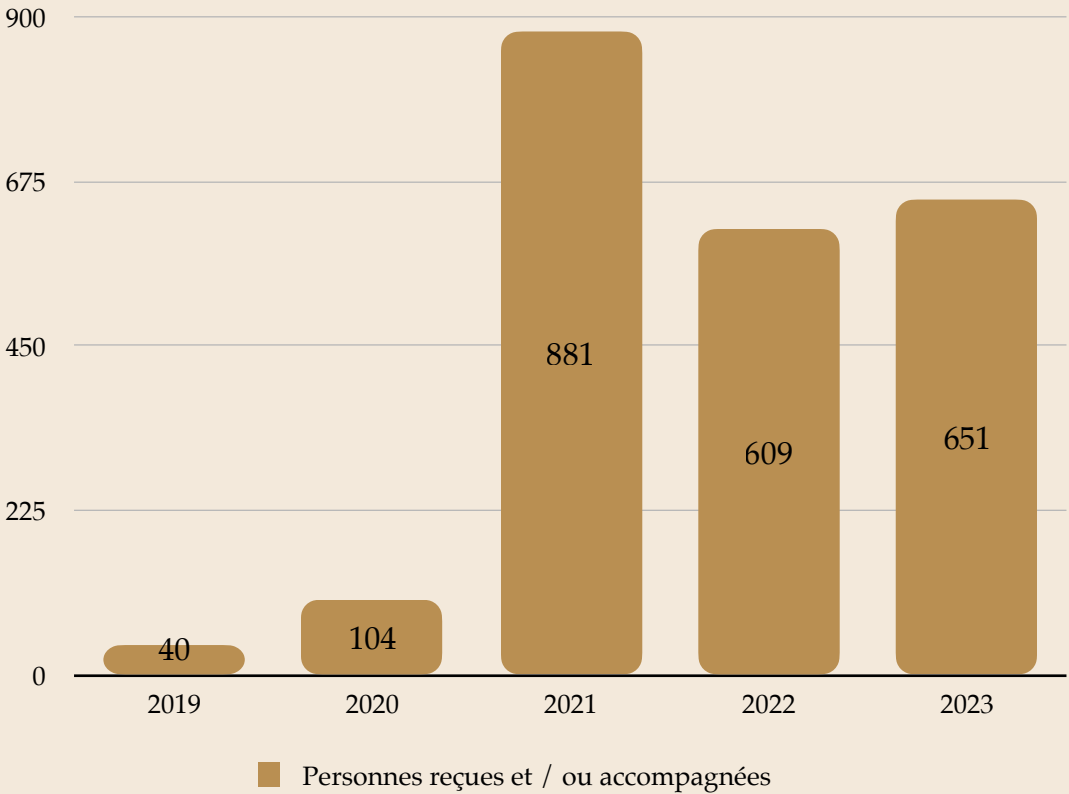
86



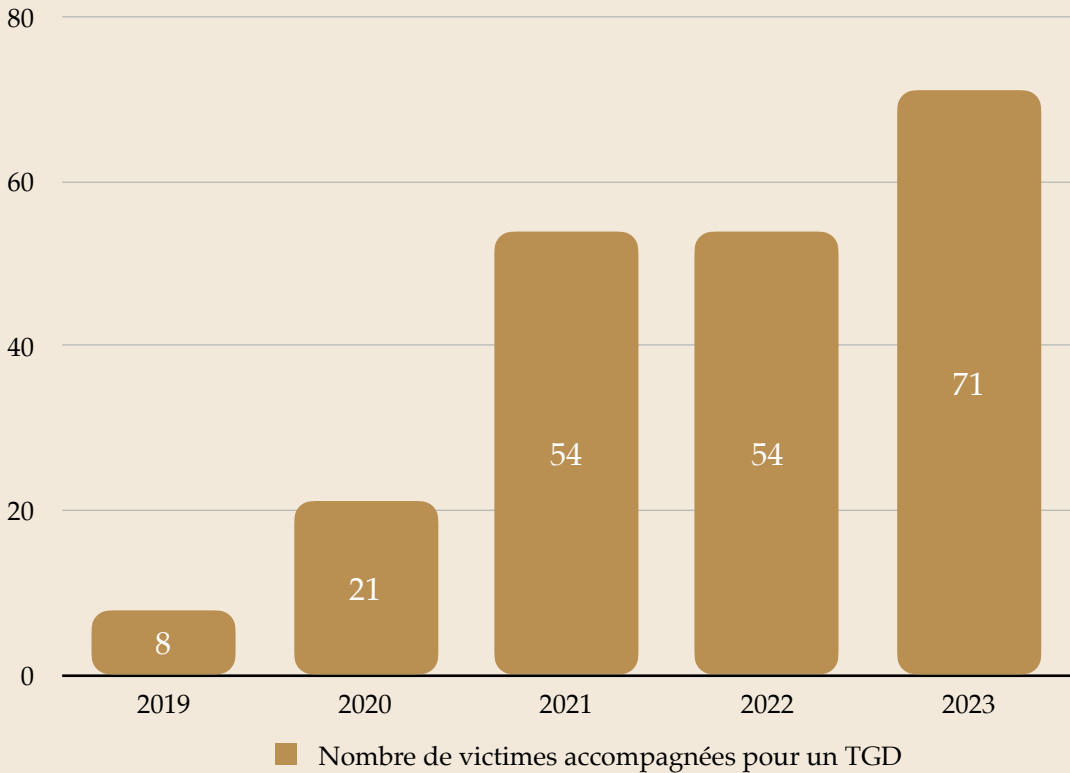
Il est à noter que la totalité des TGD attribués en 2024 l'ont été à des femmes. Par ailleurs, 11 saisines BAR ont eu lieu et 4 ont été attribués.

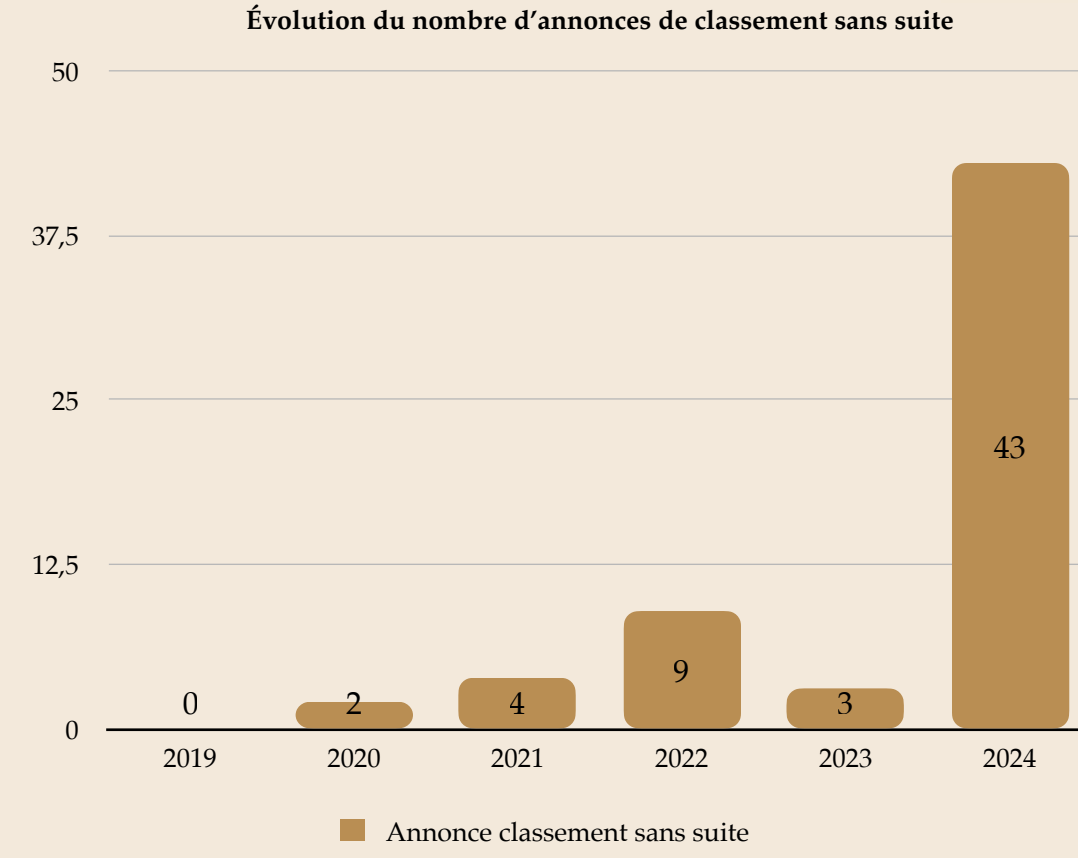
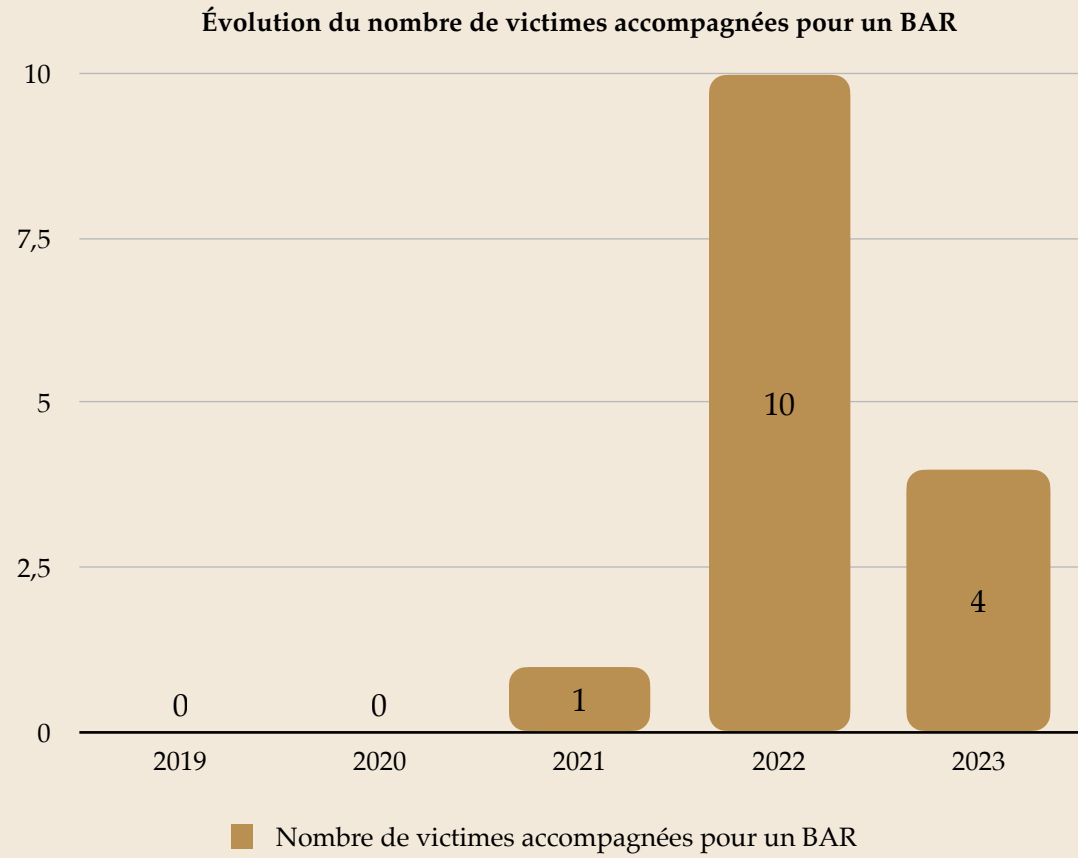


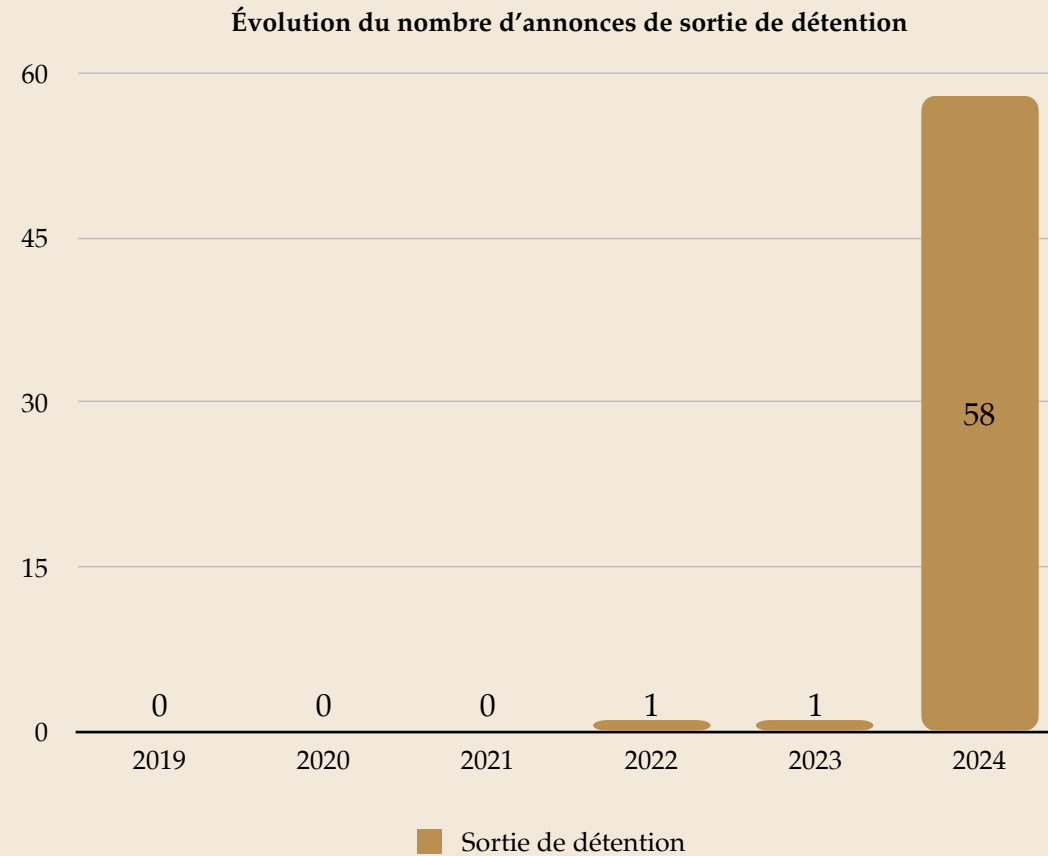
Évolution du nombre de personnes reçues et/ou accompagnées



Évolution du nombre de victimes accompagnées pour un TGD



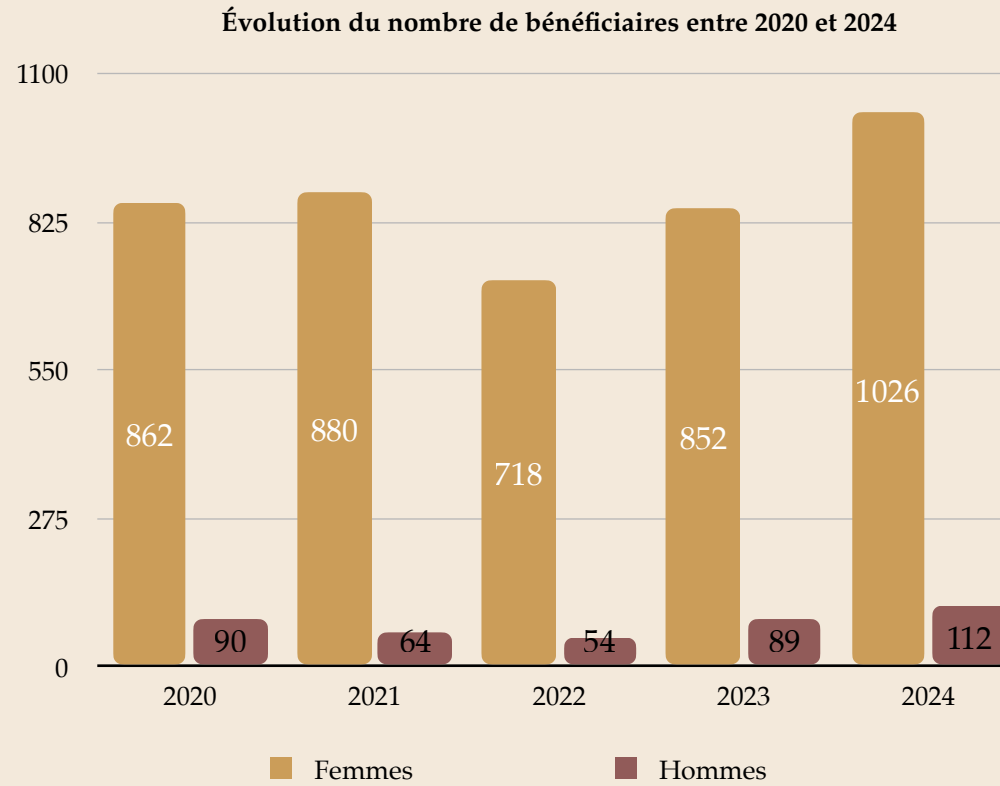




Une très forte augmentation est à signaler concernant les annonces de classement sans suite et de sortie de détention. Celle-ci s'explique par la mise en place en juillet 2024 d'une obligation légale d'annonce aux victimes d'un classement sans suite ou d'une sortie de détention de l'auteur des violences



Chapitre 2: Données issues de la fédération Régionale des CIDFF



Les chiffres ci-dessus démontrent **une augmentation de l'activité** du CIDFF dans la Vienne entre 2020 et 2024 (+19,54%)